

Série spéciale de pièces : de nouvelles pièces pour la Banque nationale et le Parc national

Autor(en): **Eckert, Heinz**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

De nouvelles pièces pour la Banque nationale et le Parc national

La Banque nationale suisse fête cette année ses 100 ans. A cette occasion, Swissmint, l'institut officiel de frappe des monnaies de la Confédération suisse, a frappé une pièce en or et une pièce en argent, chacune rendant hommage à un billet historique ou actuel. Loin de ce thème, les premières pièces de la nouvelle série spéciale «Parc national suisse» seront ornées d'un bouquetin. Les deux séries seront émises de façon strictement limitée. Par Heinz Eckert



Centenaire de la Banque nationale suisse 2007. Or, valeur nominale: 50 francs



Centenaire de la Banque nationale suisse 2007. Argent, valeur nominale: 20 francs



Parc national suisse, bouquetin 2007, bimétal, valeur nominale: 10 francs

Ce sont ici deux institutions suisses de premier plan qui sont mises à l'honneur: la Banque nationale suisse (BNS) en sa qualité de gardienne du franc suisse, et le Parc national suisse (PNS) en tant qu'espace protégé pour la flore et la faune.

La double émission d'une pièce en or et d'une pièce en argent pour le centenaire de la Banque nationale souligne l'importance que revêt l'institution pour le pays. Depuis 1907, date à laquelle elle est entrée en fonction comme Banque centrale indépendante, la BNS veille à la stabilité des prix dans le respect de la conjoncture, posant les bases nécessaires à l'évolution de l'économie, la croissance et la prospérité. La Banque nationale suisse alimente en outre le commerce en billets de banque, assure la distribution des pièces et constitue une des principales garantes du système des opérations de paiement. La Banque nationale suisse possède deux sièges: l'un à Berne et l'autre à Zurich.

Sur les avers des pièces en or de 50 francs et des pièces en argent de 20 francs, on peut reconnaître des œuvres d'art de deux époques différentes: sur la seconde, on peut ad-

mirer un détail du billet de 20 francs actuel, c'est-à-dire le portrait du compositeur suisse Arthur Honegger (1892-1955), peint par l'artiste genevois Roger Pfund. Sur la première, on retrouve le «Bûcheron», l'une des œuvres les plus célèbres de Ferdinand Hodler (1853-1918) commandée en 1908 par la Banque nationale elle-même pour orner la première série de billets suisses. Le «Bûcheron» fut donc créé spécialement pour le billet de 50 francs de l'époque.

Avec la pièce bimétal «bouquetin», Swissmint lance la série «Parc national suisse», dont les quatre volets seront consacrés à des animaux sauvages des paysages alpins. Situé dans la vallée de Müstair en Engadine (canton des Grisons), le Parc national constitue la réserve la plus ancienne de ce type dans les Alpes. Depuis sa fondation en 1914, la faune et la flore disposent d'un refuge unique de 170 km², situé entre 1400 et 3100 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses dispositions de protection draconiennes ont valu au parc une renommée internationale. Doté d'un corps massif et de bois imposants, le bouquetin est considéré comme le roi des animaux dans les Alpes. La croyance popu-

laire voulant que les préparations à base de bouquetin aient des vertus curatives, l'animal a été pratiquement exterminé et n'a survécu que dans le Grand Paradis, massif des Alpes italiennes. Par la suite, une centaine de jeunes bouquetins furent acheminés clandestinement vers la Suisse et relâchés dans le Parc national en 1920. Aujourd'hui, on y recense 300 à 450 bouquetins.

Les pièces spéciales de 10 francs ont été ornées par l'artiste Gian Vonzun, originaire des Grisons. De 2008 à 2010, la série «Parc national suisse», rendra hommage à d'autres animaux typiques des Alpes. Témoignage du multilinguisme de notre pays, la mention «Parc national suisse» sera frappée sur le rebord extérieur des pièces dans l'une des quatre langues nationales. Première pièce de la série, le bouquetin arborera la version rhéto-romanche de l'inscription: «Parc Naziunal Svizzer».

Les nouvelles pièces spéciales sont disponibles dès aujourd'hui chez les marchands de monnaies agréés, dans les banques ou sur Internet à l'adresse: www.swissmint.ch. Le produit de ces ventes permettra de financer des projets culturels dans toute la Suisse.